



**Débat (à l'initiative d'Olivier Fouché, Administrateur) du vendredi 22/10/21, 15h30**  
**« Culpabilité sur l'environnement ?**  
**Nous sentons-nous « coupables » de la destruction de la terre ? »**

Participants en présentiel (dans le respect des conditions sanitaires en vigueur, sur présentation notamment, du passe sanitaire) :

Patrick Alpern  
Abdel Berahmoune  
Sabrina Cirany  
Olivier Fouché, Administrateur  
Grégory Fraysse, Administrateur  
Patrice Lefebvre  
Marie-Véronique Luneau, Déléguée Générale et rédactrice du présent exposé  
Benoît Metzger  
Youssef Mouchit  
Philippe Paolini  
Eyame Rbaya  
Florence Rettab  
Florence Soutoul  
Claire Szmiedt  
Angeline Vitteimer  
Aïna Wallez

-----

**Culpabilité :**

- 1 – Etat de quelqu'un ayant commis une infraction ou une faute
- 2 – Sentiment de faute ressenti par un sujet

**Coupable :**

Personne qui a commis quelque faute, quelque crime

**Pourquoi se sentir coupable ?**

Sachant que :

La culpabilité est à la fois un symptôme et une cause de dépression qui peut affecter la personne dans son énergie physique et psychologique et dans sa capacité de ressentir de la joie de vivre et de conduire sa vie sereinement.



## L'environnement :

L'environnement est l'ensemble :

- ✓ des éléments qui entourent un individu ou une espèce et dont certains contribuent directement à subvenir à ses besoins,
- ✓ des conditions naturelles (physiques, chimiques, biologiques) et culturelles (sociologiques) susceptibles d'agir sur les organismes vivants et les activités humaines.

L'environnement est compris comme l'ensemble :

- ✓ des composants naturels de la planète Terre (comme l'air, l'eau, l'atmosphère, les roches, les végétaux et les animaux),
- ✓ des phénomènes et interactions qui s'y déploient, c'est-à-dire tout ce qui entoure l'Homme et ses activités.

Au XXIème siècle, la protection de l'environnement est devenue un enjeu majeur, en même temps que s'imposait l'idée de sa dégradation à la fois globale et locale, à cause des activités humaines polluantes.

La préservation de l'environnement est l'un des trois piliers (environnemental, social et économique) du développement durable.

## Impact de l'Homme sur l'environnement :

L'idée d'une dégradation de l'environnement de la Terre dans laquelle vivent les humains, par l'effet de la pollution, est devenue largement majoritaire à la fin du XXème siècle : cet effet prend la forme d'une crise écologique globale.

Les faits démontrent que l'évolution de l'environnement est représentative d'une dégradation de la Terre, imputable à l'activité humaine.

Plusieurs indicateurs :

- ✓ **Les pollutions apparentes** (traces de composés synthétisés par l'Homme dans les milieux naturels : les sols, l'air et l'eau). Ces indicateurs sont plus couramment désignés sous d'autres noms, comme « qualité de l'eau » (pour la présence de pollution dans l'eau, ou « qualité de l'air » (pour la présence de polluants dans l'air),
- ✓ **La raréfaction des ressources naturelles**, renouvelables (ou pas),
- ✓ **La perte de biodiversité**, qui est même considérée comme un indicateur clé de l'état de l'environnement.

Les impacts sur l'environnement sont liés à plusieurs facteurs, dont le nombre d'habitants d'une région et sur la Terre, les habitudes de vie...



## **Eau :**

Selon un rapport de l'OCDE de 2001, trois points sont particulièrement préoccupants concernant l'eau.

Il s'agit de :

- ✓ la consommation d'eau et l'épuisement de la ressource,
- ✓ la pollution des eaux de surface,
- ✓ la pollution des eaux souterraines.

Le réchauffement de la planète aurait également des incidences fortes sur les ressources en eau.

Des régions comme l'Asie centrale, l'Afrique sahélienne (le Sahel désigne une bande de l'Afrique marquant la transition à la fois floristique et climatique, entre le domaine saharien au Nord et les savanes du domaine soudanien où les pluies sont substantielles, au Sud. D'Ouest en Est, il s'étend de l'Atlantique à la mer rouge) ou les grandes plaines des Etats-Unis pourraient connaître un assèchement dramatique pour les populations, leur approvisionnement en eau et l'agriculture.

Ce manque d'eau à l'échelle mondiale semble donc inéluctable, et s'annonce lourd de conséquences sur les activités humaines (agriculture, développement et énergie) et sur les relations diplomatiques internationales.

En effet, les enjeux se multiplient autour de l'eau ; indispensable à la survie d'une population, elle l'est aussi pour l'agriculture (via l'irrigation) et la production d'énergie hydraulique.

Les cours d'eau ne se limitant généralement pas à un seul Etat, ils sont devenus des enjeux géopolitiques stratégiques déterminants à la source de nombreux conflits.

## **Réduction des émissions de gaz à effet de serre :**

La réduction des émissions de gaz à effet de serre est devenue un enjeu mondial majeur pour la lutte contre le réchauffement climatique.



## Position du Saint-Siège sur l'environnement et le développement durable :

Le Saint-Siège est :

- ✓ une personne morale représentant le pape
- ✓ un sujet de droit international, entretenant des relations diplomatiques avec les Etats
- ✓ membre d'organisations internationales (ou y est représenté).

En juin 2012, à l'approche de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, Rio+20, le Saint-Siège (représentant le pape Benoît XVI -19/04/2005 au 28/02/2013-) rappelle :

*« Que l'on ne peut pas réduire à un problème « technique » ce qui touche la dignité de l'homme et des peuples : on ne peut pas, en effet, confier le processus de développement à la seule technique parce que, de cette manière, il serait privé d'orientation éthique. La recherche de solutions à ces problématiques ne peut pas être séparée de notre compréhension de l'être humain. La personne humaine à laquelle est confiée la bonne gestion de la nature ne peut pas être dominée par la technique et en devenir l'objet. »*

En juin 2015, quelques mois avant la Conférence de Paris sur le climat (COP 21), le **Pape François** (élection du pontificat le 13/03/2013) publie l'encyclique *Laudato si* (« sur la sauvegarde de la maison commune »).

C'est la première encyclique d'un pape entièrement consacrée aux questions d'environnement, d'écologie intégrale et de développement durable.

Bien conscient des problèmes environnementaux de la planète, notamment de l'origine anthropique (dû à l'activité humaine) du réchauffement climatique,

Le Pape François souligne que ce sont les pauvres de la planète qui souffrent le plus de la dégradation de l'environnement, et il montre que la préservation de l'environnement ne peut pas être dissociée de la préoccupation d'aider les plus pauvres, ce qui constitue la dimension sociale de la doctrine de l'Eglise.

Fait le 25 octobre 2021, à Fontenay-aux-Roses,



Marie-Véronique Luneau,  
Déléguée Générale